



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E44775

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2024

ÉDITÉ LE 01/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/05/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 448987123

Siret : 448 987 123 00040

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2109802

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146736955

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146736955

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/11/2022

Raison sociale : SCEIB

21-23 CHEMIN DES CARRIÈRES
94310 ORLY

Téléphone : 01 46 82 94 39

Portable : 07 61 85 74 77

Site Internet : ras

E-mail : d.dubois@sceib.fr

Responsabilité légale :

AKGUL ISA GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 01 46 82 93 54

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/01/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	19/01/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	19/01/2021
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/01/2021
o Isolation des combles perdus	19/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.